DROITS DE SCOLARITÉ ET FRAIS AFFÉRENTS – ÉTUDIANTS CANADIENS NON RÉSIDENTS DU QUÉBEC

Programmes de 2^e cycle-Profil professionnel (Classe A)

Les droits de scolarité et les frais afférents, par trimestre, sont facturés en fonction du nombre de crédits d'inscription.

	Automne 2024	Hiver 2025	Été 2025
Droits de scolarité	98,91 \$ / crédit	98,91 \$ / crédit	98,91 \$ / crédit
Forfaitaires (6)	209,81 \$ / crédit	209,81 \$ / crédit	209,81 \$ / crédit
Frais afférents obligatoires :			
- Frais généraux d'inscription (1) (2)	59,11 \$ / trimestre	59,11 \$ / trimestre	59,11 \$ / trimestre
- Contribution Service aux étudiants	5,55 \$ / crédit	5,55 \$ / crédit	5,55 \$ / crédit
- Frais technologiques	5,99 \$ / crédit	5,99 \$ / crédit	5,99 \$ / crédit
- Contribution Centre sportif (3)	3,63 \$ / crédit (maximum 43,56 \$)	3,63 \$ / crédit (maximum 43,56 \$)	3,63 \$ / crédit (maximum 43,56 \$)
- Contribution Services de santé ⁽⁴⁾	25,00 \$ / trimestre	25,00 \$ / trimestre	25,00 \$ / trimestre
- Frais de droits d'auteur	0,48 \$ / crédit	0,48 \$ / crédit	0,48 \$ / crédit
- Cotisation Association étudiante AGE	25,00 \$ / trimestre	25,00 \$ / trimestre	25,00 \$ / trimestre
- Cotisation Comité étudiant EUMC (AGE)	0,90 \$ / trimestre	0,90 \$ / trimestre	0,90 \$ / trimestre
 Cotisation à l'association étudiante de cycles supérieurs (5) 	-	-	-
Dons (sur base volontaire) :			
- Contribution Fonds vert (AGE-UQO)	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$
- Contribution Fondation UQO	7,50\$	7,50\$	7,50 \$

⁽¹⁾ Les étudiants âgés de 55 ans et plus sont exonérés des droits généraux, à l'inscription.

Les frais généraux sont <u>non remboursables</u>, sauf si l'Université annule de son offre tous les cours auxquels s'est inscrit l'étudiant.

⁽³⁾ Les frais pour le Centre sportif sont facturés en fonction des crédits auxquels l'étudiant est inscrit, pour des activités associées au campus de Gatineau.

⁽⁴⁾ La cotisation pour la clinique de services de santé s'applique exclusivement à tous les étudiants inscrits au campus de Gatineau ainsi qu'à Ripon.

(5) Cotisations à l'association étudiante des cycles supérieurs :

Cycles supérieurs	Automne 2024	Hiver 2025	Été 2025
Administration et gestion de projet	10\$	10\$	10\$
Sciences sociales	10 \$	10\$	10\$
Ripon	10\$	10 \$	10\$

⁽⁶⁾ Cours hors programme et cours d'appoint

Le tarif exigible pour les forfaitaires d'un cours hors programme ou un cours d'appoint est de 313,09 \$ par crédit (pour les trimestres Automne 2024, Hiver 2025 et Été 2025). Si les cours d'appoint ou hors programme ne sont pas identifiés comme tels lors de l'inscription, un ajustement peut être facturés ultérieurement à l'inscription, en tout temps, jusqu'à la diplomation.